



FORT et DROIT BP 121  
38001 GRENOBLE CEDEX 1

[contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)  
[www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com)

## DOSSIER INSCRIPTION SAISON 2014-2015

---

Vous trouverez ci-après les différents éléments qui vous permettront de vous inscrire pour la saison 2014-2015.

Notez que pour des raisons de traitement administratif, votre dossier ne sera accepté que s'il nous est remis complet. Si ce n'était pas le cas, nous vous le rendrions pour que vous puissiez le compléter.

Si nécessaire, vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site [www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com) rubrique -cheerleading-

## Information Entraînements

---

### Catégories d'âge

CATEGORIES AGES	ANNEE DE NAISSANCE	ANNEE SURCLASSABLE
Séniors	de 1989 à 2000	
Moins de 14 (U14)	de 2001 à 2003	2001
Moins de 11 (U11)	de 2004 à 2006	2004

Le surclassement est une possibilité offerte à l'adhérent de s'inscrire dans la catégorie d'âge supérieure.

Elle doit toujours être envisagée dans l'intérêt du pratiquant.

Nous vous invitons à nous contacter au préalable pour en discuter.



**FORT et DROIT** BP 121  
38001 GRENOBLE CEDEX 1

[contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)  
[www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com)

La catégorie "Séniors" sera répartie en en deux groupes en début de saison en fonction du niveau des pratiquantes ou des nécessités liées à la construction des équipes.

Les catégories d'âge n'interviennent que dans le cadre d'une pratique en compétition.

### Créneaux d'entraînements :

**Séniors A**                    Mardi 19h-20h (lieu à préciser)  
                                     Mercredi tous les 15 jours 19h-20h30  
                                     [Gymnase Vallier - 9 Rue Docteur Greffier - Grenoble](#)  
                                     Vendredi 19h30-21h30  
                                     [Gymnase Vallier - 9 Rue Docteur Greffier - Grenoble](#)

**Séniors B**                    Mercredi tous les 15 jours 19h-20h30  
                                     [Gymnase Vallier - 9 Rue Docteur Greffier - Grenoble](#)  
                                     Jeudi 19h-20h (lieu à préciser)  
                                     Samedi 13h-14h30  
                                     [Gymnase Vallier - 9 Rue Docteur Greffier - Grenoble](#)

**U14 et U11**                    Mardi 19h-20h30  
                                     [Plateau Mistral - 74 Rue Anatole France - Grenoble](#)  
                                     Samedi 16h-17h30  
                                     [Gymnase Vallier - 9 Rue Docteur Greffier - Grenoble](#)

**Sideline**                      Samedi 14h30-16h  
                                     [Gymnase Vallier - 9 Rue Docteur Greffier - Grenoble](#)

## Tarifification et délais de règlement

Compétition Seniors	220 €
Compétition U14	180 €
U11 (initiation cheerleading)	100 €
Sideline (non compétition)	150 €
Sideline en sus licence compétition	25 €



**FORT et DROIT** BP 121  
38001 GRENOBLE CEDEX 1

[contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)  
[www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com)

- Il est possible de payer en 3 fois.
- **Payez votre licence comptant en septembre et bénéficiez d'une réduction de 20 €**
- Il est possible de payer avec la carte M'RA, pour cela faire un chèque de 30 € déductible du montant total de la licence en inscrivant derrière : nom, prénom, date de naissance et numéro de la carte M'RA. Le chèque ne sera alors pas encaissé.
- Un chèque de caution de 200€ non encaissé vous sera demandé pendant la saison pour la tenue au couleur du club qui vous sera remise en cours d'année.

## Liste des pièces nécessaires pour avoir un dossier complet :

---

- Le formulaire de licence rempli et signé avec le certificat médical rempli par un médecin (Certificat médical du médecin sur le formulaire de licence ou à part)
- Le formulaire d'assurance Sportmut rempli et signé (Même en cas de non adhésion)
- La fiche de renseignement remplie
- La fiche d'autorisation de droits à l'image
- La fiche d'autorisation parentale (si mineur)
- Le règlement intérieur du club
- Le règlement correspondant à la catégorie de licence
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse



FORT et DROIT BP 121  
38001 GRENOBLE CEDEX 1

[contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)  
[www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com)

## Aide au remplissage de la demande de licence :

CHEER LEADING FÉDÉRATION FRANÇAISE FOOTBALL AMÉRICAIN <b>DEMANDE DE LICENCE - F.F.F.A. - CHEERLEADING</b> SAISON 2014/2015				
Ligue Régionale : <input type="text"/>	Code : <input type="text"/>	LIRRAFA	RHA	
Club : <input type="text"/>	Code : <input type="text"/>	CENTAURES	033	
<b>INFORMATION DU DEMANDEUR</b>		A remplir		
Nom : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/> Sexe (M ou F) : <input type="checkbox"/>				
Adresse : <input type="text"/>				
Code Postal : <input type="text"/> Ville : <input type="text"/>				
Tél. : <input type="text"/> Email : <input type="text"/>				
Date de Naissance : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>				
Pays : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>				
NAT : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>				
JAF (O/N) : <input type="checkbox"/>				
Date : <input type="text"/>				
Arbitre C : <input type="checkbox"/>		Enregistré par le club à la fédération		
<b>zone réservée au club</b>		Signature du demandeur ou de son représentant légal et le mineur le demandeur est informé qu'il doit être assuré avant de pratiquer la discipline à laquelle il s'adonne. Ce pris à l'inscription sera reçu une notice émise par un assureur agréé son attention sur l'obligation de souscrire une assurance de personnel couvrant les dommages corporels, ainsi qu'un formulaire de souscription (ou même plusieurs formules de garanties et avoir été informé de leurs modalités).		A signer
		Visa club (Date/Temps/Signature du président)		
		le ... / ... / ...		
<b>CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL PREALABLE</b> à la pratique de la discipline en compétition.		A faire remplir par votre médecin		
Je soussigné(e), Docteur _____ le médecin après avoir examiné le demandeur de la présente licence, et n'ayant pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique de _____ en tant que _____ à _____ le _____		Date _____ Jours _____ Signature et cachet du médecin		
<b>DEMANDE DE SURCLASSEMENT</b>		En cas de demande de suclassement, médecin du sport obligatoire		
Si le sujet présente un développement suffisant et une aptitude physiologique particulière (catégorie 1 de la classification médico-sportive), un médecin diplômé peut autoriser à pratiquer la discipline en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, en respect du règlement médical de la F.F.F.A. Je soussigné(e), Docteur _____, diplômé de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, titulaire de la spécialité de médecine du sport ou titulaire du Certificat d'Enseignement Sportif, certifie après avoir procédé son examen prévu par le règlement en vigueur, que le demandeur de la présente licence est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure de la discipline en compétition sous toute réserve de modification de l'âge actuel. Signature et cachet du médecin				



## REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2014 2015

---

Loi 1901 – Article 1 :

« L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices »

En tant qu'adhérent aux Centaures de Grenoble, et indépendamment de mon statut de licencié sportif, J'AI LE DROIT à une contrepartie qui est la raison de mon appartenance à ce club.

En retour, J'AI LE DEVOIR d'une participation active indispensable à son fonctionnement. Sans participation de l'ensemble des adhérents au projet du club, sa survie est remise en cause.

Les dirigeants de l'association sont élus par voie démocratique lors des assemblées générales. Les adhérents présents aux assemblées les choisissent, ainsi que le projet qu'ils vont porter. Par la suite, les choix sportifs et administratifs sont pris par les dirigeants élus, dans l'intérêt sportif du club et de sa pérennité. Ceci constitue aussi bien un respect de leur engagement qu'un engagement de respect de la part des adhérents envers leurs dirigeants, vis-à-vis des décisions prises dans l'intérêt commun.

En cas de problème vis-à-vis de ma situation par rapport au club, j'ai la possibilité de contacter mon manager de section ou le représentant des joueurs pour trouver une solution adaptée.

En cas de désaccord sur la solution, le litige pourra, le cas échéant, être soumis à la commission concernée ou aux dirigeants du club.

En devenant adhérent aux Centaures de Grenoble, je m'engage, après en avoir pris connaissance, à respecter le règlement intérieur de l'association dont les règles sont définies ci-après.

### *Article 1 Engagement au club*

Pour participer aux entraînements et aux rencontres, l'adhérent doit être à jour de ses cotisations. Aucune exception ne sera faite.



**FORT et DROIT** BP 121  
38001 GRENOBLE CEDEX 1

[contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)  
[www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com)

### *Article 2 Engagement associatif*

Tout adhérent s'engage à répondre aux sollicitations du club (à minima par une participation ponctuelle et si possible par une participation régulière). Chaque « action » effectuée par un adhérent sera suivie et l'importance de sa participation sera reconnue et valorisée.

Le ou les chèques de caution « action » seront encaissés, à la discrétion des dirigeants, si l'adhérent ne souhaite pas participer au fonctionnement du club ou ne réponds jamais aux sollicitations.

### *Article 3 Respect des équipements*

Les équipements sportifs mis à la disposition des adhérents doivent être respectés.

Tout adhérent qui dégraderait volontairement le matériel mis à sa disposition pourra faire l'objet de sanctions décidées par les dirigeants ou la commission de discipline (remboursement, mise à pied, ...)

### *Article 4 Respect de la personne*

Tout adhérent doit respecter ses entraîneurs (eux-mêmes engagés à vous respecter) et appliquer scrupuleusement leurs consignes (ponctualité aux entraînements et aux matchs, respect des horaires, respect des consignes de jeu et de sécurité, respect des décisions...).

Tout adhérent doit respecter ses adversaires (joueur et public) au cours d'une rencontre ainsi que les installations des clubs où il est appelé à se rendre.

Tout adhérent doit respecter l'arbitre ou le juge, accepter et se soumettre à ses décisions.

Tout adhérent doit respecter les dirigeants et bénévoles du club sans lesquels il n'y aurait pas de pratique sportive possible.

### *Article 5 Amendes pour exclusion*

En cas d'exclusion lors d'une rencontre, l'adhérent sera tenu de payer l'amende inhérente et pourra être convoqué par le conseil de discipline.

L'adhérent (nom + prénom.....) accepte le règlement intérieur

Mention « Lu et approuvé » + signature



**FORT et DROIT** BP 121  
38001 GRENOBLE CEDEX 1

[contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)  
[www.centaures-footus.com](http://www.centaures-footus.com)

## INFORMATIONS GENERALES DU CLUB

---

Siège social : 23 Boulevard Gambetta – 38001 GRENOBLE CEDEX 1

Adresse postale : BP 121 – 38001 GRENOBLE CEDEX 1

Site web : <http://www.centaures-footus.com>

Mail : [contact@centaures-footus.com](mailto:contact@centaures-footus.com)

Téléphone : 09-52-53-28-70 (en semaine, permanence téléphonique à mi-temps)

Bureau directeur : bureau dirigeant élu lors de l'assemblée générale

☒ Président : David Dumas Mail : [president@centaures-footus.com](mailto:president@centaures-footus.com)

☒ Trésorier : Jean-Yves Pattard Mail : [pattard.jyves@gmail.com](mailto:pattard.jyves@gmail.com)

☒ Secrétaire : Philippe Erbs Mail : [centaures36@gmail.com](mailto:centaures36@gmail.com)

☒ Responsable vie associative (bénévoles) : Luc Pichoud Mail : [leluccio@free.fr](mailto:leluccio@free.fr)

Direction Sportive : responsables de la mise en place du projet sportif du club

☒ Directeur Sportif : Catherine Berthod Mail : [dir\\_cheer@centaures-footus.com](mailto:dir_cheer@centaures-footus.com)

## FICHE D'APPEL A BENEVOLES

---

Les Centaures recherche des bénévoles pour contribuer à la vie associative du club.

Nous sommes donc à la recherche de :

- ☐ Bénévoles pour prendre des responsabilités au sein de la structure
- ☐ Bénévoles pour l'organisation d'évènements ponctuels.
- ☐ Nouveaux coaches
- ☐ Juges (formation offerte)
- ☐ Partenaires (mécénat, achat de matériel, publicité ...)

La participation de bénévoles est essentielle à la vie de l'association: en plus de permettre la bonne tenue des compétitions sportives tout au long de l'année.

Elle permet de vous enrichir en participant aux différents projets du club, de mettre en pratique vos compétences et d'utiliser cette expérience dans vos futures entreprises.

Si vous ou vos proches êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec le responsable de la vie associative Luc Pichoud (mail : [leluccio@free.fr](mailto:leluccio@free.fr))

Pour toute question sur ce sujet, vous pouvez également contacter votre manager de section.





## DEMANDE DE LICENCE - F.F.F.A. - CHEERLEADING SAISON 2014/2015

Ligue Régionale : Code : Club : Code : 

### INFORMATION DU DEMANDEUR

Nom :  Prénom :  Sexe (M ou F) : Adresse : Code Postal :  Ville : Tél. :  Email : Date de Naissance :  Lieu :  Dpt : Pays :  Nat.  JAF (O/N) : *(A remplir en cas de renouvellement)*

# Licence joueur

# Licence non joueur

# Licence arbitres/juge

Signature du demandeur, ou de son représentant légal s'il est mineur le demandeur est informé qu'il doit être assuré avant de pratiquer la discipline à laquelle il adhère. De plus il reconnaît avoir reçu une notice établie par un assureur attirant son attention sur l'intérêt à souscrire une assurance de personne couvrant les dommages corporels, ainsi qu'un formulaire de souscription lui offrant plusieurs formules de garanties et avoir été informé de leurs modalités.

### TARIFS LICENCES

(A) Catégorie	(B) Dirigeant - Entraîneur	(C) Niveau juge
Compétition +14 <input type="checkbox"/> 23,73 €	Dirigeant <input type="checkbox"/> 17,66 €	Juge <input type="checkbox"/> 27,15 €
Compétition U14 2ème année surclassé <input type="checkbox"/> 23,73 €	Entraîneur <input type="checkbox"/> 17,66 €	
Compétition U14 <input type="checkbox"/> 11,81 €		
Compétition U11 2ème année surclassé <input type="checkbox"/> 11,81 €		
Compétition U11 <input type="checkbox"/> 11,81 €		
Loisir +14 / U14 / U11 / U8 <input type="checkbox"/> 11,81 €		

Le .... / .... / ....

Visa club  
(Date/Tampon/Signature du président)

A =  B =  C =  A+B+C =  € reversé par le club à la fédération

### CERTIFICAT MEDICAL ANNUEL PREALABLE

à la pratique de la discipline en compétition

Je soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_  
certifie avoir examiné le demandeur de la présente licence, et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents  
contre-indiquant la pratique du \_\_\_\_\_ en tant que :

Joueur : Juge : 

Signature et cachet du médecin

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

### DEMANDE DE SURCLASSEMENT

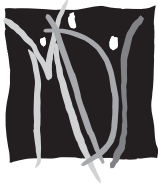
Si le sujet présente un développement suffisant et une aptitude physiologique particulière (catégorie 1 de la classification médico-sportive), un médecin diplômé peut l'autoriser à pratiquer la discipline en compétition dans la catégorie d'âge immédiatement supérieur, en respect du règlement médical de la F.F.F.A.

Je soussigné(e), Docteur \_\_\_\_\_ diplômé de traumatologie du sport, titulaire de la capacité de médecine  
du sport ou titulaire du Certificat d'Enseignement Spécialisé, certifie après avoir procédé aux examens prévus par la réglementation  
en vigueur, que le demandeur de la présente licence est apte à pratiquer dans la catégorie d'âge immédiatement supérieur de la discipline  
en compétition sous toute réserve de modification de l'état actuel.

Signature et cachet du médecin

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Les signataires de la présente demande de licence certifient l'exactitude de tous les renseignements portés. Ils s'engagent, en outre, à respecter les Statuts et Règlements de la F.F.F.A. et la réglementation applicable au dopage et à subir en conséquence tous les examens et prélèvements. La communication de ces informations est le préalable obligatoire à l'obtention d'une licence fédérale. Le défaut total ou partiel, de réponse, entraînera l'annulation de la demande. Conformément à la loi "Informatique et Liberté" No 79-17, du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la FFFA indiquée ci-dessous. Par notre intermédiaire, vos coordonnées peuvent être diffusées à des partenaires commerciaux de la fédération. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre.



**DEMANDE D'ADHESION**

(l'adhérent est toujours l'assuré)

Assuré : M.  Mme  Melle   
 Nom : \_\_\_\_\_ Nom de Jeune Fille : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_  
 Profession (nature exacte) : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Association sportive par laquelle ou au titre de laquelle le régime de base a été souscrit : \_\_\_\_\_

Je soussigné(e) déclare avoir reçu et pris connaissance de la notice d'information du contrat "SPORTMUT" ayant pour objet de proposer des garanties complémentaires en cas de dommage corporel suite à un accident de sport survenu pendant la pratique du football américain en sus du régime de prévoyance de base dont je suis déjà bénéficiaire auprès de la M.D.S.

J'ai décidé  d'adhérer à SPORTMUT  
 de ne pas y adhérer

Date limite de l'adhésion : 65<sup>ème</sup> anniversaire  
 Désignation du bénéficiaire en cas de décès de l'assuré :  
 mon conjoint non divorcé, non séparé de corps par jugement, à défaut par parts égales mes enfants nés ou à naître, à défaut mon concubin notoire, à défaut mes héritiers légaux, à défaut le Fonds National de solidarité et d'Actions Mutualistes.  
 Autres dispositions : \_\_\_\_\_

FORMULE DE GARANTIES CHOISIE					COTISATION ANNUELLE € TTC
Formule A :	A 1 <input type="checkbox"/>	A 2 <input type="checkbox"/>	A 3 <input type="checkbox"/>	A 4 <input type="checkbox"/>	(correspondant au choix retenu)
Formule B :	B 1 <input type="checkbox"/>	B 2 <input type="checkbox"/>	B 3 <input type="checkbox"/>	B 4 <input type="checkbox"/>	
Formule C :	C 1 <input type="checkbox"/>	C 2 <input type="checkbox"/>	C 3 <input type="checkbox"/>	C 4 <input type="checkbox"/>	
Formule D :	D 1 <input type="checkbox"/>	D 2 <input type="checkbox"/>	D 3 <input type="checkbox"/>	D 4 <input type="checkbox"/>	
Formule E :	E 1 <input type="checkbox"/>	E 2 <input type="checkbox"/>	E 3 <input type="checkbox"/>	E 4 <input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/> Autres choix : _____					_____ €
					Sera déterminée après consultation de la M.D.S.

Je certifie sur l'honneur ne pas être atteint(e) d'une infirmité ou d'un handicap. Au cas contraire prendre contact avec la M.D.S.

Je suis informé(e) que la loi du 6 janvier 1978 "Informatique et Liberté" me donne le droit de demander communication et rectification de toutes informations me concernant qui figureraient sur tout fichier de la Fédération ou de la M.D.S. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé à l'adresse de la M.D.S. indiquée ci-dessous.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent\*

Cachet de la Fédération ou de l'Association Sportive

\* faire précéder la signature de la mention "lu et approuvé"

# SPORTMUT

Contrat collectif complémentaire de prévoyance  
au bénéfice des licenciés de la Fédération Française de Football Américain

## NOTICE D'INFORMATION

En adhérant à SPORTMUT vous pouvez bénéficier de garanties complémentaires en cas d'incapacité temporaire totale de travail, d'invalidité permanente totale ou partielle ou de décès résultant d'un accident survenu pendant la pratique du ou des sports déclarés sur la demande d'adhésion :

### UN CAPITAL EN CAS D'INVALIDITE PERMANENTE TOTALE OU PARTIELLE :

Le capital que vous choisissez est le capital maximal versé en cas d'IPP égale à 100%. Ce capital est réduit lorsque le taux d'invalidité est inférieur à 100%. **Aucun capital n'est versé pour un taux d'IPP inférieur ou égal à 5%.**

### DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS D'INCAPACITE TEMPORAIRE TOTALE :

Elles vous sont versées mensuellement à terme échu, après une période ininterrompue d'arrêt total de travail appelée période de franchise. **La période de franchise n'est pas indemnisée.** La durée d'indemnisation est de 365 ou de 1095 jours selon votre choix.

**Quelle que soit la durée d'indemnisation choisie, l'indemnité journalière cesse d'être versée à la date de consolidation de votre état de santé.**

Vous ne pouvez choisir un montant de garantie qui vous ferait bénéficier en arrêt de travail de ressources supérieures à celles dont vous disposez en période d'activité.

Un justificatif de revenus est exigé.

UN CAPITAL DECES : qui sera versé au bénéficiaire désigné.

### FORMULES ENFANT :

Seules les formules marquées d'un astérisque (\*) dans le tableau figurant ci-dessous peuvent être souscrites pour les mineurs de moins de 12 ans.

Pour les mineurs âgés de 12 à 18 ans, le bulletin devra être revêtu de la signature de ceux-ci, et de celle des parents ou des représentants légaux.

### FORMULE + 65 ANS :

Seule la formule marquée de deux astérisques (\*\*) dans le tableau figurant ci-dessous peut être souscrite par les personnes âgées de plus de 65 ans.

## MODALITES D'ADHESION

Des formules de garanties pré-tarifées vous sont proposées ci-dessous.

Si l'une de ces formules vous convient, vous pouvez remplir la demande d'adhésion et l'adresser à la M.D.S. accompagnée de votre règlement. A réception la M.D.S. vous adressera un certificat d'adhésion accompagné des conditions générales du contrat SPORTMUT. Vous disposerez alors d'un délai de 40 jours pendant lequel vous pourrez renoncer à votre adhésion. Passé ce délai votre adhésion deviendra définitive.

Si ces formules ne sont pas adaptées à vos souhaits, vous pouvez en choisir d'autres : il vous suffit de contacter la M.D.S.

		Capital Décès	Capital Invalidité (100 % IPP)	Indemnités Journalières	Cotisation Globale (TTC)	
<b>FORMULES</b>	<b>A 1*</b>		30 489,80 €		5,00 €	<b>Dans toutes ces formules, les indemnités journalières sont versées à compter du 31<sup>ème</sup> jour d'incapacité temporaire totale de travail ou à partir du 4<sup>ème</sup> jour en cas d'hospitalisation et ce, jusqu'à la consolidation et au plus pendant 1095 jours.</b>
	<b>A 2**</b>	15 244,90 €	30 489,80 €		6,30 €	
	<b>A 3</b>	15 244,90 €		7,62 €/Jour	21,70 €	
	<b>A 4</b>	15 244,90 €	30 489,80 €	7,62 €/Jour	26,60 €	
	<b>B 1*</b>		60 979,61 €		9,90 €	
	<b>B 2</b>	30 489,80 €	60 979,61 €		12,60 €	
	<b>B 3</b>	30 489,80 €		15,24 €/Jour	43,30 €	
	<b>B 4</b>	30 489,80 €	60 979,61 €	15,24 €/Jour	53,10 €	
	<b>C 1*</b>		91 469,41 €		14,80 €	
	<b>C 2</b>	45 734,71 €	91 469,41 €		18,90 €	
	<b>C 3</b>	45 734,71 €		22,87 €/Jour	64,90 €	
	<b>C 4</b>	45 734,71 €	91 469,41 €	22,87 €/Jour	79,70 €	
	<b>D 1*</b>		121 959,21 €		19,70 €	
	<b>D 2</b>	60 979,61 €	121 959,21 €		25,20 €	
	<b>D 3</b>	60 979,61 €		30,49 €/Jour	86,50 €	
	<b>D 4</b>	60 979,61 €	121 959,21 €	30,49 €/Jour	106,10 €	
<b>E 1*</b>		152 449,02 €		24,60 €		
<b>E 2</b>	76 224,51 €	152 449,02 €		31,50 €		
<b>E 3</b>	76 224,51 €		38,11 €/Jour	108,10 €		
<b>E 4</b>	76 224,51 €	152 449,02 €	38,11 €/Jour	132,70 €		

Ces cotisations tiennent compte des taxes en vigueur.

(\*) Options réservées aux mineurs âgés de moins de 12 ans.

(\*\*) Seule formule pouvant être souscrite par les personnes âgées de plus de 65 ans.

Les cotisations sont annuelles. Le non renouvellement de la cotisation par l'assuré met fin de plein droit à l'adhésion 40 jours après le terme principal de la dernière échéance.

Ce contrat est régi par le Code de la Mutualité.



FORT et DROIT

BP 121

contact@centaures-footus.com

38001 GRENOBLE CEDEX 1

www.centaures-footus.com

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

<b>Nom :</b>	<b>Prénom(s) :</b>
Date de naissance :	
Etudes suivies :	
Adresse des parents :	
Adresse du licencié si différent :	
Numéro de téléphone fixe :	Portable :

<b>Père : Profession :</b>	
E- mail :	numéro portable :
<b>Mère : Profession :</b>	
E-mail :	numéro portable :

Taille haut : 8 / 10 / 12 / XS / S / M / L / XL	Taille bas: 8 / 10 / 12 / XS / S / M / L / XL
Sport(s) déjà pratiqué(s) (durée, niveau) :	
Attentes du licencié :	

Association n°0381014320 régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Isère le 06 mai 1985 sous le n° 14.320,  
Agrément n° 38.97.016 du 15 janvier 1990.

Affiliée à la fédération française de football américain sous le numéro 030

Affiliée à la ligue Rhône Alpes de football américain (LIRRAFA)

Affiliée au comité départemental de football américain (CDFFAC38)

Partenariat avec le conseil régional pour la carte M'RA. Numéro de partenaire : 5370



FORT et DROIT BP 121

contact@centaures-footus.com

38001 GRENOBLE CEDEX 1

www.centaures-footus.com

## AUTORISATION DROIT À L'IMAGE CLUB

---

Je, soussigné(e) :

Licencié(e) dans le club ou représentant(e) légal(e) (*rayez la mention inutile*) :

De \_\_\_\_\_, elle même licencié(e) dans le club

Né(e) le (*date de naissance du licencié*) :

Résidant à (*adresse complète*) :

Courriel / Mail :

Téléphone :

Accepte d'être filmé(e) et photographié(e) (donne l'autorisation de filmer et photographier son enfant) à l'occasion de la saison 2013-2014.

En acceptant, je m'engage à ne faire aucune restriction à mon (son) droit à l'image et ne demander aucune contrepartie au club « Les Centaures ».

Je donne l'autorisation au club « Les Centaures » de présenter mon (son) image dans le respect de mes (ses) droits et de ma (sa) personne pour toute diffusion et sur tous les supports jugés utiles par le club « Les Centaures ».

Date et Signature





FORT et DROIT BP 121

contact@centaures-footus.com

38001 GRENOBLE CEDEX 1

www.centaures-footus.com

# AUTORISATION PARENTALE

---

## Centaures Cheerleading

Je, soussigné(e) :

représentant(e) légal(e) :

De \_\_\_\_\_, licencié(e) dans le club

Né(e) le *(date de naissance du licencié)* :

Résidant à *(adresse complète)* :

Courriel / Mail :

Téléphone de la personne à prévenir :

### Autorise

- Mon fils, ma fille *(rayer la mention inutile)* à participer aux sorties de cohésion et aux déplacements sur les lieux de compétition qui auront lieu le sous la responsabilité des Centaures de Grenoble représenté par son président.
- les accompagnateurs responsables à faire donner les premiers soins ou faire transporter mon enfant à l'hôpital en cas d'urgence et faire pratiquer toute intervention chirurgicale urgente en cas de nécessité constatée par le médecin. Je m'engage à régler les dépenses consécutives aux soins.

Date et Signature  
« Lu et approuvé »



## Fiche d'appel au soutien de l'association

---

Avec la structuration en cours et le développement sportif et éducatif du club, d'importants coûts supplémentaires sont à prévoir ces prochaines saisons notamment en termes d'encadrement et de matériel.

Aussi vous pouvez grandement aider le club, qui est avant tout le vôtre, en faisant un don financier.

Selon la loi du 1er août 2003 (publiée au journal officiel du 2 août), pour les **particuliers** imposés en France, les dons bénéficient d'une **réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant du don** (dans la limite de 20% du revenu net).

Pour les **entreprises**, la **déduction est de 60%** du montant du don (dans la limite de 0,05% du chiffre d'affaire).

Une fois le don effectué, un reçu fiscal vous est envoyé par courrier et sera à joindre à votre déclaration de revenus pour bénéficier de la réduction d'impôts.

Ainsi à titre d'exemple :

- un don de 30€, ne vous revient qu'à 10 € après réduction fiscale (12 € pour le don d'une entreprise)
- un don de 100€, ne vous revient qu'à 34 € après réduction fiscale (40 € pour le don d'une entreprise)

Pour toute question sur ce sujet, vous pouvez contacter notre trésorier Jean-Yves Pattard (Mail : [pattard.jyves@gmail.com](mailto:pattard.jyves@gmail.com)) ou votre manager de section.



### BON DE SOUTIEN AUX CENTAURES DE GRENOBLE

*(A renvoyer 23 Bd Gambetta BP 121 – 38001 GRENOBLE CEDEX 1 au ou à transmettre à votre manager de section)*

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Je soutiens le club des Centaures à hauteur de ..... euros

Je joints mon règlement de : ..... € par chèque à l'ordre des Centaures de Grenoble

Date : ..... / ..... / .....

Signature :

